

« Nous pensons que la SBM est assez forte pour ne pas licencier »

Société — Clientèle, consignes sanitaires, CTTR pour les employés... Les membres du Syndicat du Sun Casino, affiliés à la F2SM⁽¹⁾, livrent leurs impressions sur leurs conditions de travail depuis la réouverture des casinos à Monaco le 14 mars —

En raison de la crise sanitaire, les casinos de la Principauté ont fermé leurs portes le 14 mars. Une décision très rarement survenue dans l'histoire de ce groupe: qu'avez-vous ressenti ?

Avant toute chose, nous mesurons la chance de travailler/vivre à Monaco et nous tenons à remercier le prince Albert, le gouvernement et le conseil national d'avoir pris des décisions courageuses mais nécessaires, et surtout d'avoir privilégié l'aspect sanitaire. Dans les derniers jours, la situation était très anxiogène et la sécurité des salariés n'était clairement pas assurée. Le gouvernement a eu raison de fermer les casinos le 14 mars. L'essentiel de notre clientèle est italienne (Milan, Turin, Rome) et asiatique, pays fortement touchés par le virus. Cette situation était inédite, inconnue, et il y avait une forme d'incrédulité de fermer, mais cela a été un soulagement.

Depuis la reprise dans les casinos, comment a été organisé le CTTR pour les employés de jeux ?

20 % de l'effectif des employés de jeux sont en CTTR, par roulement. Nous pensons que la mise en CTTR des salariés était liée à la baisse de l'activité. Ce qui laisse dubitatif, c'est que des jours de CTTR soient placés sur les jours de repos. Le fait que le CTTR n'ait pas de cadre juridique, dû à la situation plus qu'exceptionnelle, il y a des difficultés à avoir des réponses claires sur le mode de calcul du CTTR (70 % du brut différent de 80 % du net, retenue du CTTR, etc...), et sur la suppression des jours de CTTR moins de 24h à l'avance.

Craigniez-vous des licenciements dans le secteur des jeux suite à cette crise ou des départs anticipés à la retraite ?

Nous pensons que la Société des Bains de Mer est assez forte pour ne pas licencier. Notre activité fluctue énormément au fil des saisons et nous espérons que l'activité va redémarrer au plus vite et de plus belle. Pour les départs anticipés à la retraite, seule la SBM peut répondre à cette question. Certains salariés proches de l'âge légal de la retraite n'y seraient pas opposés.

Que pensez-vous des mesures sanitaires qui ont été mises en place dans les casinos de la Principauté ? Sont-elles, selon vous, trop contraignantes et quand vont-elles être assouplies ?

Nous remercions la direction jeux et toutes les équipes pour le travail effectué. Les mesures sanitaires mises en place sont exemplaires. Les employés se sentent en sécurité. La Principauté a été épargnée grâce à des mesures efficaces. Ces mesures ne sont pas contraignantes car elles assurent la sécurité des salariés et des clients. Notre syndicat est opposé à un allègement des mesures sanitaires au vu de la recrudescence des cas en Europe, et des messages pessimistes et alarmants de l'Organisation mondiale de la santé. Une nouvelle fermeture des casinos serait catastrophique économiquement. C'est pour cela qu'un allègement serait incompréhensible après les efforts faits par la Principauté.

Comment réagissent les clients à ces mesures sanitaires mises en place dans les casinos ? Se plaignent-ils ?

Dans l'ensemble, les clients réagissent assez bien. Ils comprennent que ces mesures sanitaires ont été mises en place pour leur sécurité et celle du personnel, même si quelquefois nous devons rappeler à certains que le port du masque reste obligatoire.



© Photo DR

« Notre syndicat est opposé à un allègement des mesures sanitaires au vu de la recrudescence des cas en Europe, et des messages pessimistes et alarmants de l'Organisation mondiale de la santé. Une nouvelle fermeture des casinos serait catastrophique économiquement. C'est pour cela qu'un allègement serait incompréhensible après les efforts faits par la Principauté »

Comment s'est déroulé le premier week-end de réouverture et les jours qui ont suivi? Les clients étaient-ils au rendez-vous?

Peu de monde. Il n'y avait pas beaucoup d'affluence à la réouverture à cause des difficultés de déplacements. Nous avons été surpris du retour de la clientèle étrangère, notamment d'Italie, avant la réouverture des frontières.

Que pensez-vous du directeur des jeux Pascal Camia? On entend dire que la stratégie de relance qu'il a mise en place est plutôt bonne. Est-ce aussi votre avis et que faudrait-il encore améliorer selon vous?

La stratégie est axée sur les gros clients au détriment des Fun Player (fermeture du Sun Casino programmée). Néanmoins, l'opérationnel n'est pas compatible avec la convention collective Jeux de Table d'avril 2015, ce qui crée des tensions entre les différents groupes. Les chiffres sont en progression aux tables de jeux. Il faudrait toutefois reconquérir la clientèle locale.

Propos recueillis par Sabrina Bonarrigo

(1) Fédération des Syndicats de Salarisés de Monaco (F2SM). Le syndicat des cadres et employés de la salle du Sun Casino est un des syndicats fondateurs de la F2SM.